

Paris, le 8 février 2021

Commission Paritaire Nationale de la CNAM : un changement de méthode s'impose !

La dernière Commission Paritaire Nationale (CPN) de la CNAM s'est déroulée en visioconférence le jeudi 28 Janvier dernier. A l'ordre du jour figuraient 5 demandes d'expérimentation en télémédecine issues de l'avenant 8 à la convention médicale.

Deux d'entre elles concernaient des projets de téléconsultations en psychiatrie et en ophtalmologie. À réception de ces projets, 48 h avant la CPN, les Spécialistes CSMF se sont rapprochés du Syndicat National des Ophtalmologistes Français et du Syndicat des Psychiatres Français. Dans les deux cas, les projets présentés par la CNAM ont reçu un avis défavorable de leurs deux Présidents, principalement en raison de l'absence de coordination avec les médecins spécialistes exerçant dans les territoires concernés par ces expérimentations. Ces projets n'ont fait l'objet d'aucune analyse des Conseils Nationaux Professionnels concernés. En Commission paritaire et malgré notre opposition et notre demande d'une nouvelle présentation devant tenir compte des remarques des syndicats de verticalités, ces projets ont été retenus grâce au soutien de la CNAM et d'un des 5 syndicats représentatifs. Qui plus est, les contours de certains projets ont été modifiés oralement au cours du vote de la CPN ce qui devrait remettre en cause la validité de ces votes.

Cela ne peut plus durer ainsi ! Nous appelons la CNAM à changer de méthode. Les dossiers doivent nous être adressés suffisamment en amont. Les différents acteurs doivent être consultés. L'avis consultatif des syndicats de verticalités, des Conseils Nationaux Professionnels mais aussi des associations de patients doit devenir la règle avant d'engager des réformes modifiant l'accès aux soins et les conditions dans lesquels ces soins sont prodigués.

Réformons notre système de santé ! Mais pour cela, la confiance et la transparence doivent en être les maîtres mots ! Les Spécialistes CSMF resteront vigilants afin d'éviter de nouvelles transgressions.

Dr Franck DEVULDER
Président Les Spécialistes CSMF

Contact presse : Docteur Franck DEVULDER – 06.14.09.64.56